

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG EUROPEAN OPPORTUNITY UNCONSTRAINED PEA (EUR) - Part R ISIN : FR0007016068

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à battre, sur la durée de placement recommandée, la performance de l'indice MSCI Europe Net Total Return (dividendes nets réinvestis).

Le fonds, de classification "Actions internationales", investit principalement dans des actions, des droits d'action ou d'autres titres de capital de sociétés domiciliées en Europe ou dont l'activité principale est située en Europe.

L'exposition nette du portefeuille aux marchés d'actions se situera en règle générale entre +80% à +120%, mais pourra varier entre 60% et 150% de l'actif net du fonds, selon l'analyse de la société de gestion.

Dans ce cadre, le fonds s'autorise à prendre des positions longues et courtes qui visent à profiter des écarts constatés entre la valeur intrinsèque d'un titre et sa valeur observée sur le marché. Ces sources de performance complémentaires présentent en contrepartie un risque de perte en capital en cas d'évolution défavorable de ces actifs. L'exposition brute longue ne pourra pas excéder 150% de l'actif net du fonds et l'exposition brute vendeuse d'actions est limitée à 50% de l'actif net du fonds.

Le fonds peut intervenir sur tous les instruments financiers à terme sur les marchés réglementés autorisés, ainsi que sur tous les marchés organisés ou de gré à gré pour bâtir ses positions longues et ses positions courtes sur les marchés actions (futures, options, synthetic equity swaps, forwards).

Le processus d'investissement s'appuiera sur des sources d'information fondamentales, quantitatives et qualitatives pour détecter les meilleures opportunités sur le marché.

Le fonds sera investi de façon permanente, à hauteur de 75% minimum en actions de sociétés de toutes tailles de capitalisation dont le siège social est situé dans un pays de l'Union européenne, sans allocation géographique ou sectorielle particulière, et en autres titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions. Pour la part du portefeuille non investie sur les marchés de l'Union européenne, le fonds pourra être investi sur d'autres marchés actions des pays de l'OCDE. La part des sociétés dont la capitalisation est inférieure à 3 milliards d'euros ne peut pas excéder 25% de l'actif du fonds.

La part du portefeuille non exposée sur les marchés d'actions sera constituée principalement d'actions couvertes contre le risque action.

L'exposition maximale au risque de change est limitée à 65% de l'actif net du fonds.

Dans le cadre de sa stratégie de diversification, le fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA de droit français ou étranger ou de fonds d'investissement non conforme respectant les critères définis à l'article R214-13 du Code monétaire et financier (dont des fonds indiciels cotés ETF).

Caractéristiques essentielles :

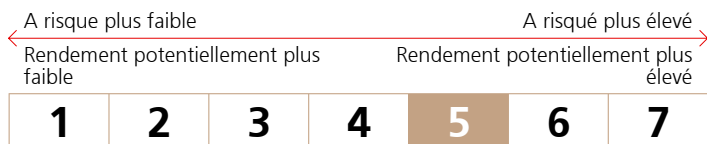
Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 15h30 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+2 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de niveau 5 reflète le niveau d'incertitude qui entoure l'évolution du prix de l'OPCVM. Ce niveau correspond à une borne de volatilité annualisée entre 10% et 15%.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement¹

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Néant

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.75%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	20.00%
---------------------------	--------

20% de la surperformance par rapport au MSCI Europe net total return (dividendes nets réinvestis) libellé en € à la fin de chaque exercice avec application d'un "High Water Mark".

La commission de surperformance ne pourra pas excéder 1.20%.

Montant de la commission de performance facturé sur l'exercice précédent : 0.00

¹ Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Le cas échéant, les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi.

Le montant des frais courants communiqués se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos à fin juin 2017 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas :

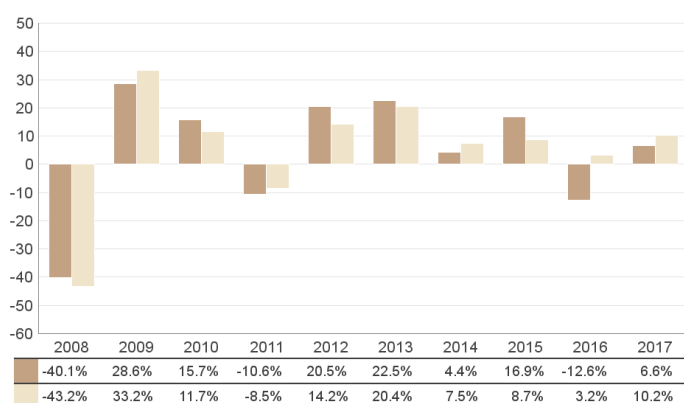
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.
- les commissions de surperformance
- Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus et le présent document d'information clé pour l'investisseur sera mis à jour.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de UBS La Maison de Gestion, 4 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris.

Internet: www.lamaisondegestion.com

Performances passées

Performance (en %)



■ LMDG EUROPEAN OPPORTUNITY UNCONSTRAINED PEA (EUR)

■ Indice de référence: MSCI Europe Net Total Return (dividendes nets réinvestis) libellé en euro (EUR)

Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FIA : Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français, gratuitement auprès de UBS La Maison de Gestion - 4 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 Paris - Tel: 01 53 05 28 00 - e-mail : contact@lamaisondegestion.com. Internet : www.lamaisondegestion.com

Catégories de parts : Cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par l'OPCVM.

L'OPCVM a été créé en 1998. La part a été lancée en 1997.

Les performances sont évaluées en EUR.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Les porteurs de l'OPCVM sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Nous attirons votre attention sur le fait que la législation fiscale de l'État membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de UBS La Maison de Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

La «Politique de rémunération» actualisée et en vigueur est disponible sur simple demande auprès de la Société de Gestion et/ou sur son site internet: www.lamaisondegestion.com.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

UBS La Maison de Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2018.